

Compte-rendus des réunions du Conseil Municipal :

Année 2010

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 13 décembre 2010 à 18h30

sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire. Absent(s) excusé(es) : néant

Le conseil municipal :

- Reconduit les indemnités des élus au même niveau que l'an passé
- Autorise le règlement des dépenses d'investissement 2010 avant l'élaboration du budget prévisionnel 2011
- Désigne Anne Millet agent recenseur pour la commune et détermine le montant de l'indemnité de recensement qui sera alloué pour cette activité
- Décide d'inscrire la randonnée pédestre de Guillonville aux manifestations de la route du blé en Beauce pour l'année 2011
- Accepte la proposition de la CCBO pour un groupement de commandes pour le nettoyage des châteaux d'eau
- Est informé des entreprises retenues pour la construction de la salle des fêtes suite aux différentes réunions de la commission appel d'offre
- Révise le loyer du logement rue du moulin
- Accepte le devis de l'entreprise Landry pour la réfection du toit du garage de la mairie et sollicite une subvention au titre du FDAIC 2011 pour ces travaux.
- Reconduit la même organisation que l'an passé pour la cérémonie des vœux
- Prend connaissance des différents comptes rendus des réunions auxquelles les conseillers ont assisté (école et SAGE)
- L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 45

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le **2 novembre 2010** à 18h30 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es) : néant

Le conseil municipal :

- Fait le point sur le projet de la salle des fêtes et est informé que suite à la réunion du 20 octobre avec l'architecte, la consultation des entreprises a été lancée.
- Est informé que les réparations sur les vitraux de l'église devraient avoir lieu prochainement.
- Est informé qu'un courrier a été adressé à l'entreprise SOMELEC par le BET Legrand mais qu'actuellement aucune réponse n'a été fournie par l'entreprise.
- Est informé que la société VEOLIA ne renouvellera pas la convention avec la mairie pour le balayage des caniveaux pour l'année 2011 ; des devis seront donc demandés auprès d'autres prestataires.
- Décide de remplacer prochainement un des frigos de la salle des fêtes car il est défectueux et vétuste.
- Fait le point sur les différents projets pour 2011 (divers travaux d'entretien, achat de matériel....) suite à la réunion de la commission des travaux.
- Prend ses dispositions pour la cérémonie du 11 novembre et fixe la date de la cérémonie des vœux au 8 janvier 2011.
- Prend connaissance du compte rendu du dernier conseil communautaire du 11 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30.

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le **20 septembre 2010** à 20h00 sous la présidence de Mme Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es) : néant

Le conseil municipal :

- Décide à l'unanimité de vendre l'ancienne salle des fêtes à l'Habitat Eurélien
- Autorise le Maire à lancer les consultations auprès des entreprises pour le projet concernant la nouvelle salle des fêtes
- Sollicite le fond de péréquation pour divers travaux d'investissements
- Renouvelle pour la saison 2010 / 2011 la convention avec l'Entente Sportive Beauceronne pour la mise à disposition du stade
- Est informé du bilan du 14 juillet 2010
- Adopte à l'unanimité le règlement du service de l'eau
- Est informé des incivilités et des dégradations diverses qui ont eu lieu aux alentours de l'église
- Fixe les dates de réunions des différentes commissions pour la fin de l'année
- Décide d'attribuer des numéros aux maisons à Bourneville
- Prend connaissance des comptes rendu des diverses réunions auxquelles le Maire ou les conseillers ont participé

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 45.

Le Conseil Municipal s'est réuni **le 1er juillet 2010** à 20h30 sous la présidence de Madame Marie-Ange BARON, Maire.

Absent(s) excusé(es) : néant.

Le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à effectuer des virements de crédits,
- prend ses dispositions pour l'arrosage des plantations durant la période de congés de l'employé communal et organise un planning d'arrosage pour les conseillers,
- fait le point sur l'avancée du projet de salle des fêtes et valide les choix de la commission appels d'offres concernant le choix de l'architecte, du bureau de contrôle, du coordinateur SPS et de l'étude de sol. L'avant projet détaillé est accepté à l'unanimité par l'ensemble du conseil et le conseil autorise Mme le Maire à lancer la procédure pour le permis de construire,
- fait le point sur l'organisation du 14 juillet et reconduit les mêmes tarifs que l'an dernier pour le buffet compagnard qui sera préparé par la boucherie Michaux : 14 euros pour les adultes, 7 euros pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans,
- fixe à l'unanimité le prix du m³ d'eau à 0,99 euro et le prix de l'abonnement à 43 euros pour l'année 2011,
- prend connaissance du compte rendu du dernier conseil communautaire de la CCBO et des différentes réunions auxquelles le Maire où les conseillers ont assisté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Conseil Municipal du **20 mai 2010**

- Le Conseil Municipal :
- fixe le montant de l'indemnité de gardiennage de l'Eglise
- décide à l'unanimité d'acheter un distributeur à sel et une tondeuse. Pour ces deux dépenses d'investissement, le conseil décide à l'unanimité de solliciter le fond de péréquation.
- décide à l'unanimité après étude des devis de choisir l'entreprise Loïc LEGER pour les travaux de réfection du mur de la mare de Gaubert, le conseil sollicite à l'unanimité le fond de péréquation pour ces travaux d'investissement.
- est informé des procédures concernant les marchés public.
- est informé de la proposition financière de l'habitat eurélien concernant la salle des fête et charge le maire de faire une contre proposition de négociation
- prend ses dispositions pour le 14 juillet et charge la commission animation de l'organisation
- le point est fait concernant la collecte de livres au profit des écoles du Cameroun

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Conseil Municipal du 31 mars 2010

-Approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2009, de la commune et du budget de l'eau.

-Approuve à l'unanimité le budget primitif 2010.

-Fixe le taux des taxes pour 2010: taxe d'habitation 3,74 %,taxe foncière 5,50%, foncier non bâti 13,55%.

- Prend connaissance de l'analyse détaillée de la situation financière de la commune, elle est très saine ; le résultat d'exploitation reste toujours positif, la commune est peu endettée, les taux de fiscalité sont très bas par rapport aux moyennes du département et de la région pour des communes semblables, le fond de roulement est important, le service de l'eau est fortement endetté suite aux très importants travaux d'investissements réalisés ces dernières années pour la remise à neuf du réseau d'eau.

-Prend connaissances de diverses informations communales et des comptes rendus des réunions.

-Décide de remplacer le photocopieur du secrétariat et sollicite à cet effet une subvention auprès du fond de péréquation.

Est informé que le car-podium de la région Centre sera présent lors du

Conseil Municipal du 25 février 2010

Le Conseil Municipal

- prend acte de la démission du Conseil Municipal de Mlle Sabrina Proutreau pour raisons professionnelles
- décide de ne pas augmenter le loyer du logement communal rue du moulin
- décide de faire tuber la cheminée du logement communal au 1er rue de Villecerne et de remplacer la porte défectueuse ; le fond de péréquation sera sollicité pour ces travaux d'investissement
- décide d'installer un compteur d'eau pour la maison 21 rue du moulin
- planifie les dépenses d'investissement pour les projets 2010, et fait le point sur les emprunts en cours
- autorise le Maire à lancer les diverses procédures pour monter les dossiers pour le projet de salle des fêtes
- est informé des dispositions prises pour le passage de la course Paris-Nice et en particulier des interdictions de stationner
- est informé que la mise en route du site Internet de la commune pourra se faire au printemps et décide d'organiser à cette occasion une réunion de présentation à la salle des fêtes
- prend ses dispositions pour l'organisation du bureau de vote lors des élections régionales des 14 et 21 mars
- décide de ne pas donner suite à la demande d'installation d'un miroir rue du moulin
- prend connaissance des différents comptes rendus des réunions qui ont eu lieu.

Conseil Municipal du 12 janvier 2010

Le Conseil Municipal

- sollicite une subvention au titre du fond de péréquation pour les travaux de couverture réalisés au logement de l'ancienne poste
- sollicite une subvention au titre de la DGE et du FDAIC pour le projet de salle des fêtes
- sollicite une subvention auprès du SDE28 (syndicat électrique) pour l'installation d'horloges astronomiques pour l'éclairage public et décide de lancer une consultation de maîtrise d'oeuvre pour le projet de salle des fêtes
- décide d'accorder une subvention de 30€ à la prévention routière afin que la classe de Guillonville puisse participer à une cession d'initiation à la sécurité routière
- sollicite une subvention au titre du FDAIC pour l'aménagement des espaces publics
- est informé des jours de passage du balayage des caniveaux : 08 février, 21 avril, 4 août et 8 décembre 2010
- est informé que la secrétaire de mairie a réussi le concours de rédacteur
- est informé du passage de la course cycliste Paris-Nice le 8 mars à Gaubert sur le trajet Orgères en Beauce - Gaubert - Pruneville